

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseils Municipaux du 8 janvier	p 2
152 litres par jour par habitant	p 3
L'ATESAT	p 3
Enquête	p 3
Autrefois les agriculteurs	p 4
Vacances de février	p 5
Carnaval de mars	p 5
Hommage	p 6
Gérard JULLIEN expose	p 6
SCM football	p 6
Théâtre du coeur vert	p 6
Boucles de la Boëme	p7
Sentiers de la Boëme	p 7
Etat Civil	p8
Agenda février-mars	p 8



La tête dans les bulles avec Jean Luc LOYER Photo Alain PORTE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 295

FÉVRIER

2010

LE DÉBIT DE L'EAU

Les grands enjeux publics doivent entraîner du confort et des économies aux particuliers

Nous avons connu divers problèmes sur la qualité d'eau de la résurgence de Forge alimentant les communes de CLAIIX, MOUTHIER, ROULLET ST ESTEPHE, PLASSAC ROUFFIAC et VOEUIL et GIGET.

En 2002, toutes ces communes avaient du fournir aux habitants des bouteilles d'eau minérale à la suite d'une pollution par les produits phytosanitaires.

Depuis cette date, deux unités de traitement étaient en place sur le site de la station de pompage de Forge.

Cette installation temporaire certes pas très heureuse dans l'environnement, nous a permis de maintenir la potabilité de notre eau.

Vous avez sans doute pu constater que ces constructions à l'allure de fusée ont disparu.

Nous étions face à deux problèmes d'importance pour la mise en place des périmètres de protection de la résurgence de Forge :

modifier totalement les systèmes de culture des fermes situées en amont et être propriétaire du site d'exploitation ! Pour trouver une solution récurrente, les syndicats d'eau potable de la boëme et des collines du montmorélien se sont associés pour créer le syndicat de production d'eau potable du turonien.

Ainsi, depuis octobre 2009, les trois forages du MONTMORELIEN (Le Pont de l'épaud, la Nauderie et les Graves) sont en exploitation.

Ces forages alimentent une station de reprise à la GAUTRIE sur la commune d'AIGNES et PUYPEROUX.

Cette station alimente ensuite deux réservoirs au sol constitués de deux cuves de 1000 M3 chacune à AIGNES et PUYPEROUX et deux cuves de 250 M3 chacune à MOUTHIER SUR BOËME.

18 km de canalisations ont été créés. L'eau est acheminée de façon gravitaire jusqu'à notre station de FORGE et utilise ensuite les installations préexistantes pour arriver à notre robinet d'alimentation personnel.

Suite du Mot du maire page 2



Les travaux se sont élevés à la somme de 5 200 000 € ; compte tenu des aides obtenues de l'Agence de l'eau et du conseil général, le solde à la charge du syndicat du turonien est de 2 000 000 €.

Cet investissement va permettre de fournir une eau de grande qualité à environ 10 000 personnes sur le territoire du syndicat de la Boème et d'alimenter en secours les habitants du syndicat des collines du Montmorélien, ce sans modification du prix à la consommation.

Les premières analyses reçues démontrent que ce choix était judicieux ; notre souci de contamination par les nitrates est résorbé.

Les normes OMS prévoient un maximum de 50 milligrammes de nitrate par litre d'eau.

L'eau de Forge après traitement, certes aux normes, atteignait malgré tout 38,8 ml/L.

L'eau du turonien sans traitement est à 2,4 ml/L.

La mise en place des périmètres de protection sur cette nouvelle ressource va permettre de maintenir cette qualité.

Vous pouvez donc consommer en toute quiétude l'eau du robinet.

Cécile FORGERON
Maire

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
5 mars
18 H 00

Conseil municipal du 8 janvier 2010

Club house foot

Du fait de la fourniture et de la pose de panneaux photovoltaïques (+ 150 000 €), l'estimation des travaux est portée à 570 000 €.

En découlent une augmentation du marché de maîtrise d'oeuvre (+ 15 000 €) et une augmentation du marché de contrôle technique (+ 1 480,36 €)

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les avenants correspondants.

Cuisine salle des fêtes

Le Conseil Municipal demande à GRDF de prendre en charge les frais de déplacement de la conduite de gaz.

Modification n°4 POS

Suite à des erreurs matérielles dans la rédaction du nouveau règlement du POS, quelques libellés seront corrigés.

Immeuble de la gare

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte de vente devrait être signé dans les prochains jours.

La commune devra procéder à la mise en place d'une clôture sécuritaire permanente côté voies : le devis d'un montant de 852,71 € HT est accepté.

Lors de travaux sur la façade, en rez de chaussée, une clôture amovible supplémentaire devra être édifée : le devis d'un montant de 805 € HT est accepté.

Subvention 2009 société de chasse

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 200 € au titre de l'année 2009.

Subventions 2010

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, par anticipation, un crédit de subvention à la Caisse des Ecoles en fonction des besoins de ce service, en attendant le vote

du budget 2010.

Il décide également d'accorder à la section football du SCM une subvention par anticipation, d'un montant de 9 000 €, en attendant le vote du budget 2010.

Recensement de la population 2010

Pour le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010, il sera recruté 5 agents recenseurs rémunérés selon le nombre de foyers recensés.

ATESAT

Le Conseil Municipal décide de signer la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) entre l'Etat et la Commune, pour une durée de 3 ans.

Centres de formations de la Charente

L'Association des Maires de Charente demande aux communes de délibérer pour la mise en oeuvre de la carte départementale des formations professionnelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de demander des précisions complémentaires auprès de la Région avant de se prononcer.

Rapport 2008 sur le service d'eau potable

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2008 sur la qualité et le prix du service public d'adduction d'eau potable de la Boème.

Avancement de grade

Un des employés de l'équipe technique va bénéficier d'un avancement de grade à compter du 1er février 2010; il sera nommé au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.



Vos prochains jours de collecte, sacs noirs ou sacs jaunes, en direct sur calitom.com, rubrique *ma commune*

SACS JAUNES

JEUDI 4 et 18
dans le bourg et La
Rochandry,

JEUDI 11 et 25
dans les villages

152 litres par jour par habitant

Organisé par le Syndicat intercommunal d'Adduction d'Eau Potable qui regroupe Claix, Plassac, Roulet, Voeuil et Mouthiers, le service de l'eau potable a été confié jusqu'en 2014 à la société AGUR.

En 2008, presque 600 000m³ d'eau ont été produits ou importés, soit une baisse de 6%.

L'eau est distribuée par un réseau long de 236 km pour 4 091 abonnés, (en augmentation de 2,7 %) dont 1 066 pour notre commune.

Coté tarifs, le coût de l'abonnement a augmenté de 1,11 euro, et le m³ d'eau de 1,7 centimes à 0,4282 euros le m³. Ainsi au 1er janvier 2009 le prix TTC d'un m³ d'eau, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, s'élevait à 1,98 euro, pour une facture globale de 237,58 euros. La performance de la distribution qui compare l'eau produite et l'eau facturée donnait un pourcentage de 19,4 % de perte d'eau. Au final, chaque monastérien aura consommé 152 litres pour chaque jour de 2008.



ENQUÊTE

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise, du 15 janvier au 15 avril une enquête nationale sur le thème du cadre de vie et de sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être

confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc... Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités par l'INSEE.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'AIDE TECHNIQUE AUX COMMUNES

Depuis 2004, les DDE ne sont plus gratuites ni multiservices. Leurs interventions sont payantes mais forfaitaires pour les communes rurales qui ont passé une convention ATESAT.

Le droit à une assistance technique. Les communes rurales mais aussi leurs groupements peuvent bénéficier d'une assistance technique pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT)

Cette assistance se concrétise par une convention passée avec la DDE. Cette convention d'une durée d'un an renouvelable deux fois, par tacite reconduction, détermine la nature de l'intervention et le montant de la rémunération qui consiste à une contribution annuelle forfaitaire par habitant. Pour pouvoir passer cette convention, une délibération doit être prise par le conseil municipal (voir page 2).

Les communes qui peuvent bénéficier de l'assistance technique ATESAT sont notamment les communes dont la population est comprise entre 2 000 et 4 999 habitants et dont le potentiel fiscal est inférieur ou égal à 1 500 000 euros ;

Parmi les missions de l'assistance technique, celle concernant voirie communale comprend une mission de base complétée, éventuellement, par une ou plusieurs missions complémentaires.

Elle consiste à une assistance à la gestion de la voirie et de la circulation, - une assistance pour l'entretien et les réparations de la voirie, à la programmation des travaux, à la conduite des études, à la passation des marchés de travaux et à la direction des contrats de travaux ;

- une assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation ;

- la gestion des autorisations de voirie L'ATESAT dispense également de conseils sur la faisabilité d'un projet en matière d'aménagement et d'habitat ainsi que sur les procédures et démarches pour le réaliser.

La contribution annuelle de la commune bénéficiaire de l'assistance technique est fixée selon un montant forfaitaire par habitant et non plus par référence au volume de travaux réalisés par la collectivité, revalorisé chaque année en fonction de l'évolution de l'indice « ingénierie ».

Le groupe Patrimoine de MOUTHIER, rencontre régulièrement des agriculteurs retraités ou actifs de notre commune. Dans un précédent numéro, nous vous avons parlé de Ginette HOUIS et d'Yves BONJEAN, tous deux du secteur nord de notre commune. Aujourd'hui, nous serons à l'est : au Grand Poinaud avec Anne-Marie et Serge GROS, et à coté, au Morinaud, avec Marcel GUILLOTEAU.

Anne-Marie GROS est née AUBRON en 1949.

Le Grand père AUBRON, né en 1901 en Loire Atlantique, était arrivé avec ses parents en 1910 et avait passé son certificat d'études primaires à FOUQUEBRUNE en 1913. Ils habitaient au Pellegrin.

Après la guerre, ils sont devenus fermiers à Grandchamp, où Gilbert, le Père d'Anne-Marie, est né.

La propriété du Grand Poinaud, environ 15ha, a été achetée en 1930, mais il n'y avait pas d'eau !

Pour leur usage domestique, ils recueillaient l'eau de pluie dans une citerne de 40m³, et la filtraient pour boire. Il y en avait une autre pour les bêtes, mais si besoin était, ils atteillaient « COQUET » leur cheval de trait et allaient remplir la tonne à la BOËME, au lavoir municipal dans le bourg. L'eau courante n'est arrivée qu'en 1964.

Jusqu'en 1964, ils ont cultivé leurs champs, polyculture et vigne avec le cheval (le grand-père n'aimait pas le tracteur).

Grand-Mère AUBRON vendait le lait de leurs 12 vaches en faisant la tournée à Mouthiers de porte en porte.

Quant à Anne-Marie, pendant les vacances, elle gardait les vaches de 8h à midi et le soir après la traite de 17h, jusqu'à la nuit. Sa grande distraction : aller faire les foin dans la parcelle du marais avec la faucheuse tirée par le cheval « on y amenait le goûter, c'était super ! ». Mais son travail ne s'arrêtait pas là. Après un BTS agricole, elle a pris la suite et avec son mari SERGE, ils ont créé une société d'exploitation agricole avec Simone (épouse de Gilbert et Maman d'Anne-Marie).

Simone ! Vivant et travaillant sur la ferme avec ses beaux-parents, a réellement servi de courroie de transmission entre les générations. Gilbert, touché par une maladie d'enfance, n'a pu travailler à plein temps sur l'exploitation. Il a été comptable à l'usine LAROCHE. Courageux et volontaire, il employait tout son temps libre à travailler sur l'exploitation. Simone était chef d'entreprise depuis 1961 et il a bien fallu qu'elle se mette à la conduite des engins agricoles : tracteur, moissonneuse..... « atteler la charrue au tracteur n'était pas aussi facile que maintenant et je n'étais pas bien forte !mais je me débrouillais ».

En 1974, nouveau grand changement, Simone, Anne-Marie et Serge GROS (son époux), se mettent en société, achètent des terres à BOISBLET.

Ils plantent de la vigne et font évoluer « la benasse » jusqu'à sa structure actuelle : production, abattage et vente de volailles à la ferme, céréales pour nourrir les volailles, et vigne pour le Cognac. C'est dorénavant une exploitation de type avicole dominant.

Leur objectif principal : la qualité du produit. Qualité gustative, qui passe par le confort des volailles, les parcours en liberté des animaux, et bien sûr, la qualité de la nourriture. Qualité sanitaire qui exige des bâtiments bien entretenus, des contrôles vétérinaires, et le suivi individuel de chaque animal, pour satisfaire aux exigences de traçabilité des règlements européens.

Ces règlements, Anne-Marie ne les conteste pas, ils améliorent la sécurité alimentaire, mais ils représentent un travail très lourd et contraignant qui pourrait effrayer d'éventuels repreneurs. Car le problème va se poser bientôt : la retraite est proche pour Anne-Marie et Serge. Il serait dommage que cette saga familiale ne trouve pas de suite.



Gisèle HASSAN née GUILLOTEAU, est venue nous parler de ses parents : Georgette et Marcel, (à gauche sur la photo) propriétaires au MORINAUD.

Ils se sont mariés en 1946 et habitent dans la maison familiale acquise par les arrières-grands-parents BLAINEAU vers 1910. Ceux-ci, arrivant de Vendée vers 1905, se sont installés aux ÉRABLEAUX, puis ont acheté la propriété au MORINAUD. Marcel travaillait à la ferme avec ses beaux-parents, tout en étant facteur. Ensuite, il a travaillé pendant 15 ans à la papeterie de Mouthiers, tout en faisant sa ferme. Beaucoup, à cette époque, faisaient comme lui : l'usine et la « benasse ».

Créateurs des associations « don du sang » et « ADMR » avec Monsieur l'abbé MANGON et Monsieur PLOQUIN, maire,

Marcel et Georgette ont consacré toute leur énergie à les faire vivre et prospérer.

En 1951, la propriété faisait environ 14ha. Les travaux se faisaient d'abord avec les vaches liées par un joug, puis avec les bœufs, puis les chevaux «Coquet» et «Bijou».

Les foin étaient coupés à la faucheuse et ramassés au râteau, mis en «pilote» ; «ça sentait bon quand il séchait». Gisèle se souvient du geste auguste du semeur, avec le panier accroché au bras. En plus des céréales, ils avaient une petite vigne : une journée de vendanges suffisait ; Marcel fabriquait son vin mais aussi de la piquette à partir de la râpe et de sucre : « c'était bien bon » se souvient Gisèle.

Ils avaient aussi quelques vaches (que Gisèle gardait pendant les vacances), dont le lait était vendu à la laiterie de CLAI, qui en faisait du beurre et du camembert.

Le troupeau a été reconstitué en 1948 avec une nouvelle étable après avoir subi des cas de tuberculose. (les vaches ont été achetées en Normandie, à Ste Mère L'Église)

Ils avaient aussi des cochons, des moutons et des volailles, et aussi une chèvre pour faire du fromage (excellent pour le goûter !).

L'équilibre ancestral entre les cultures, les animaux et les hommes était respecté : les cultures nourrissaient les gens et les bêtes, et les bêtes fournissaient de la fumure organique qui maintenait la vie microbienne du sol et le rendait fertile.



L'arrivée du tracteur Massey Ferguson, le petit gris, a bien facilité le travail.

Le travail était très dur, mais il s'accompagnait de nombreuses fêtes entre voisins : gerbaude, battages, vendanges, cochonnailles, énoisage, veillées d'hiver

Marcel a pris sa retraite en 1985. Il a arraché sa petite vigne, mais a continué le jardin. Des voisins (NOMPEX, CHATAIGNER, CRUEIZE), cultivent les terres.

Accueil de loisirs des vacances de février et les activités ados

L'activité de loisirs fonctionne sur ROULLET pendant les vacances de février 2010 (du 8 au 19 février)

Un point d'accueil a lieu à MOUTHIER de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 30 à 18 h 30 et le transport jusqu'à Roulet est assuré par nos soins.

LES ACTIVITÉS :

Ateliers divers tout au long des vacances

Cuisine - costumes - décors - accessoires

Intergénération

Nous passerons quelques journées avec les résidents des maisons de retraite de Mouthiers et Roulet (repas, goûters, activités...)

Spectacle

« le voyage de Kom Eddy à travers les comédies musicales »

Jeudi 18 février à 18 h 15 à la salle des fêtes de Roulet suivi d'un pot convivial

Sports vacances (6/13 ans)

Multisports au choix du 8 au 18 février de 14 h à 17 h.

(hockey, foot salle, kin-ball,...) animés par Christian et Jean-Marc (goûter compris)

Activité nature 8, 9 et 10 février

« la forêt et ses éléments »

Découverte de la forêt en hiver (des

animaux, recherches d'empreintes, plantes de saison...)

Il y aura aussi une sortie en forêt avec Nicolas Rainard (animateur professionnel de l'environnement) et Jean-Luc CIBARD.

Sortie spectacle

Théâtre de LA COURONNE vendredi 19 février après-midi.

Spectacle de cirque « Zip-Zap » pour les 6-13 ans.

Stage échasses 6/13 ans du 15 au 19 février

10 h - 12 h salle des Glamots à ROULLET

« apprenez à marcher sur échasses et participez aux carnivals de l'intercommunalité »

STAGE COMPLET de 5 matinées animé par Bertrand MALHERBE de la compagnie « l'Age de Faire » (professionnel échassier, présent sur les carnivals) et par Charlie (animateur loisirs).

Places limitées (10 enfants)-inscriptions dans l'ordre d'arrivée

Possibilité de venir avec vos protections (genouillères, coudières)

Pré-ados 11/13 ans (CM2, 6ème, 5ème)

Du 8 au 19 février

Mardi 9 : patinoire (7€) départ 14 h

jeudi 11 : Tournoi PES 2010 sur PS3/tournoi POKER ou UNO

vendredi 12 : Antilles de JONZAC (7€) départ 13 h 30

Lundi 15 : visite de Blue Spirit (studio dessins animés)

Mardi 16 : cinéma (7€)

Mercredi 17 : spectacle présenté par les enfants « le voyage de Kom Eddy » 18 h 15 salle des fêtes de ROULLET.

Vendredi 19 : activités au choix

Les Ados 14/18 ans

Activités multisports de 10 h 00 à 12 h 00 les matins (8, 9,10,12,15,16,19) à MOUTHIER

Lundi 8 : sortie quick-bowling (15€)

mardi 9 : sortie patinoire (10 €)

jeudi 11 : sortie Lazer Game en journée

vendredi 12 : sortie Antilles de JONZAC (8 €)

mardi 16 : sortie cinéma (7€)

Les programmes sont disponibles au Centre Social Effervescentre.

Venez vous renseigner et vous inscrire au 05.45.67.84.38



CARNAVAL

Samedi 20 Mars

« La farandole des insectes »

Départ du champ de foire à 17 h

Repas à la salle Giltes Ploquin à 20 h



Pour les personnes intéressées, des ateliers de préparation seront ouverts tous les samedis de 14 h à 17 h à la MJC (05.45.67.84.38)

ADIEU Marcel GUILLOTEAU

Depuis quelques jours, l'amicale des Donneurs de Sang et l'ADMR sont en deuil. En effet, Marcel GUILLOTEAU nous a quittés.

Il y a 44 ans, il avait été l'instigateur des premières collectes de sang à Mouthiers : ces « journées du sang » organisées d'abord de façon très familiale au presbytère, avec Georgette GUILLOTEAU et

quelques amies aux fourneaux! Il a continué, pendant des années, à oeuvrer pour le don du sang jusqu'à ce que la fatigue et l'âge aient raison de son courage.

Il avait aussi participé activement à la création de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, association où a travaillé Denise BLANLOEUIL : elle aussi est décédée après avoir

lutté en vain contre la maladie. Son mari, Jean-Louis, est un membre actif de l'Amicale des Donneurs de Sang de Blanzac.

Aux familles de Marcel et Denise, nous présentons nos condoléances attristées.

Amicale des Donneurs de Sang
Association ADMR

GÉRARD JULLIEN
expose
gravures et dessins
à la M.J.C.

du 28 février au 14 mars -
vernissage samedi 27



CLUB MINIATURES

Voici la reprise du club miniature et multi collections pour 2010. Les adhérents sont nombreux, ce qui fait la joie du club pour les échanges et les trouvailles dans les bourses et de longues discussions pendant les réunions.

Prochaine réunion le 8 février 2010 à 20 h 30 à la MJC place de la gare.

LOTO DU FOOT

Il aura lieu le dimanche 14 février (au lieu du 13 comme prévu) à 14 h à la salle Gilles Ploquin. Nombreux lots dont un voyage.

Le S. C. Mouthiers Football présente, à l'ensemble de ses adhérents, ainsi qu'à tous les monastériens, ses meilleurs vœux pour cette année 2010.

Cette fin d'année 2009 et début 2010, les entraînements et rencontres ont été, quelque peu, perturbés par les intempéries (pluie - neige - gel)

La saison footballistique est déjà à mi-parcours, les résultats de ce début de saison sont mitigés, voir difficile pour certaines équipes, mais il faut relativiser, car notre équipe fanion joue en régionale en Promotion d'Honneur, notre équipe B se trouve avec l'élite départementale, notre équipe C en 3ème division départementale (là où bon nombre de clubs voit leur équipe première évoluer) et une équipe D où les garçons viennent se faire plaisir, disons sur leur fin de carrière !!!

L'école de foot de son côté compte plus de 80 licenciés, dont 4 féminines.

Les jeunes sont encadrés par : Stéphane, Cyril et Jean-Jacques pour les débutants.

Franck, Dominique et Bruno pour les poussins. Emmanuel, Dominique, Franck et Ricardo pour les U13.

Sébastien, Eric A. et Eric H. pour les U15. Les U17 sont encadrés par des éducateurs de Blanzac.

Tout ce petit monde est encadré par Gyslain, qui leur donne l'envie et la progression dans le jeu, avec la fermeté nécessaire pour une tenue exemplaire sur les terrains.

Les quelques 220 licenciés du club sont bien entendus ravis de voir démarrer les travaux des futurs vestiaires et club-house aux abords du terrain. Nous remercions, par la même, la municipalité et ses employés pour toutes les installations mises à notre disposition.

Si des jeunes et des moins jeunes veulent rejoindre notre club, et ce dans toutes les catégories, vous êtes, bien évidemment les bienvenus.

Renseignements, Pierre DESVAGES, président du club au 05.45.67.82.16.

Didier CHARRIER, président de l'école de foot au 05.45.67.84.97.

Le Théâtre du
Coeur Vert 30 ans!

« La Java des Mémoires »

Samedi 6 mars, 20 h 30
Salle Gilles Ploquin - Mouthiers

Un spectacle musical
haut en couleurs et en chansons
Réjouissant!

Tarifs: 8€ / 6€ (réduit) / 4€ (-18 ans)
Renseignements MJC: 05 45 67 84 38

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 14 févr.	Guy CAREL Et Gérard 05.45.67.97.35 06.32.30.45.24	13 H 15	MOUTHIERS Reconnaissance Circuits de la Boucle	Place du Champ de foire	13h30	
Dim 28 févr.	Guy CAREL Et Gérard 05.45.67.97.35 06.32.30.45.24	8 H 45	MOUTHIERS Reconnaissance Circuits de la Boucle	Place du Champ de foire	9 h	21

BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
départ à 14 h place du champ de foire à Mouthiers
3 et 17 FEVRIER
3, 17 et 31 MARS

20 ème BOUCLES DE LA BOËME 6 et 7 mars

SAMEDI 6

14 heures aux tourbières communales après-midi spécial enfants (6 à 12 ans) - participation 2 €
randonnée vélo : 6 km
randonnée challenge pédestre : 4 km
goûter à l'arrivée

DIMANCHE 7

Randonnées pédestres
*promenades familiales accompagnées
10 km : départ stade de Mouthiers 9 h 30
7 km : départ du stade de Mouthiers à 10 h
*promenade familiale libre
10 km : départ du stade de Mouthiers de 7 h 30 à 9 h 30. Circuit balisé
*rando challenge découverte
16 km : départ étang des Glamots à Rouillet de 7 h 30 à 9 h
Circuit balisé, départ avec la carte
*rando challenge expert
21 km : départ place de la mairie à Voueil de 7 h 30 à 9 h
Circuit non balisé, départ avec la carte.

INSCRIPTION SUR LE LIEU DE

DEPART DE CHAQUE RANDO

Arrivées de toutes les randonnées au stade de MOUTHIERS
Enregistrement des arrivées jusqu'à 15 h 00
Navettes de 11 h à 15 h 30 pour le retour des conducteurs aux points de départs.

Droit d'inscription pédestre : 4 € / -16 ans 2 €

Circuits VTT-VTC

3 circuits VTT-VTC : 16 km, 32 km, 42 km

Départ à partir de 8 h au stade (INSCRIPTION SUR LE LIEU DE DEPART

Droit d'inscription cycliste licencié : 4 € / non licencié 5 € / -16 ans 2 €

Infos

accueil (café, gâteaux,...), sur le parcours : ravitaillement et boissons pour tous jusqu'à 12 h ; à l'arrivée : apéritif offert à tous les participants, animations jusqu'à 16 h ; consigne de sécurité : les randonnées sont ouvertes à tous. L'allure est libre.

Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale. Ils doivent être accompagnés d'un adulte. Chaque participant devra se conformer au code de la route et respecter l'environnement. Le port de casque est obligatoire pour les cyclistes.

REPAS sur réservation à 12 € ; service assuré de 13 h à 15 h à la salle Gilles Ploquin (salle polyvalente).

Inscriptions pour le repas avant le 1er mars 2010 auprès de Mme SIERRA Maryline « Gersac » 16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME (05.45.67.85.59)

Tous les produits sont fournis par les commerçants locaux ; la vaisselle est en matière recyclable.

Renseignements :

05 45 67 22 99 - 05 45 67 85 59

05 45 67 93 42

Retrouvez les informations sur :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- 27 décembre : Kenzo POURRE « Gersac »
31 décembre : Naïm BOUHAMIDI « la rochandry »
8 janvier : Gaspard DUBOIS « les Agriers »
13 janvier : Lilwen PELLEGRIN-DENOËL route de Voeuil
18 janvier : Nolan FÉVRIER rue de Chenaud

DÉCÈS

- 18 décembre : Mauricette DOUMAIN épouse CHIRON rue de la Boème
25 décembre : Marie Madeleine DUCASSE épouse MOREAU maison de retraite
30 décembre : Alcide MARTY « les Chaumes »
8 janvier : Marcel GUILLOTEAU « le Morineau »
11 janvier : Denise JEANNEAU épouse BLANLOEUIL rue de la Boème

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

- 14 : loto du foot salle Gilles Ploquin 14 h 00
21 : repas du Cercle des Aînés salle Gilles Ploquin à 12 h
28 : repas FNACA à la salle Gilles Ploquin à 12 h

MARS

- 3 : don du sang salle Gilles Ploquin de 17 à 20 h
6 : théâtre du coeur vert « la java des mémoires »
salle Gilles Ploquin à 20 h30
7 : Boucles de la Boème

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiqué dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

sortira début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs
devront être déposés à la mairie avant le 15 février
Les activités prévues jusqu'au 15 avril pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Repas des aînés : pour se rappeler des bons souvenirs... et s'en faire de nouveaux



Les jeunes athlètes à l'entraînement



Six médailles pour un siècle et demi au service du public

(Photos Alain PORTE)